

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 18 août 2016 à 20H00

Sont présents :

CG :

Bonvallat Lörtscher Joëlle, Dunand Nicole, Guyot Stefanie, Pfeiffer Martine, Savary Haldimann Honorine, Theurillat Aline, Boucard Michel, Grange David, Jeanneret Eddy, Maradan Raphaël, Sauser Antoine

Excusé : Borel Kewin

CC :

Raval Philippe, Château Eric, Hänni David

Catherine Simon-Vermot

La présidente, Mme N. Dunand ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 28.06.2016
3. Nomination d'une commission de recrutement pour Conseil communal et Conseil général
4. Planning des dates des séances de constitution des commissions
5. Informations du conseil communal
6. Divers

L'ordre du jour est accepté.

2. Procès-verbal de la séance du 28.06.2016

Sa lecture n'est pas demandée.

S. Guyot indique qu'elle n'était pas présente à la séance du 28 juin, mais ne comprend pas le point des démissions au PV, elle ressent un certain malaise suite aux courriers d'Y. Borel et de O. Humbert-Droz. Leurs courriers mentionnaient les raisons de leurs démissions elle estime qu'elles devraient figurer clairement au PV.

E. Jeanneret signale que le PV ne peut pas être modifié étant donné qu'il est le reflet juste de ce qui a été dit.

D. Grange, ancien président indique que les raisons des démissions étaient suite à des problèmes bilatéraux d'incompatibilité, mais qui concernaient l'ancienne législature et a estimé préférable de partir sur de nouvelles bases sans polémique.

M. Boucard avise avoir demandé les raisons de ces démissions lors de la séance précédente, il estime avoir eu une réponse claire et ne souhaite pas connaître les polémiques.

S. Guyot trouve que le PV n'est pas complet et estime qu'il y a eu rétention d'information.

N. Dunand souhaite clore cette discussion et pense qu'il n'y a pas eu de non dit.

Le procès-verbal est accepté.

Vote

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 1

P. Raval signale que le PV a déjà été accepté par e-mail.

S. Guyot ajoute que légalement il doit être approuvé à la prochaine séance.

M. Pfeiffer demande si lors de l'acceptation du PV par mail, elle doit répondre à tous les membres ou uniquement à l'administration ?

P. Raval répond que s'il est accepté sans modification une réponse à l'administration est suffisante, mais en cas de remarque, il serait bien que chaque membre puisse avoir le commentaire.

3. Nomination d'une commission de recrutement pour Conseil communal et Conseil général

P. Raval demande si un membre du conseil général serait intéressé à rejoindre le conseil communal ?

M. Boucard affirme, pour être clair, ne pas être intéressé pour l'instant, malgré les rumeurs dans la vallée....

R. Maradan demande s'il est suffisant d'avoir trois conseillers communaux ?

P. Raval répond que oui, mais dans l'idéal il faudrait être cinq mais quatre serait déjà bien.

Il s'agit de trouver un conseiller général pour remplacer D. Hänni et un deuxième en fin d'année pour remplacer K. Borel.

P. Raval indique que les coûts de parution dans la feuille officielle sont élevés, ils seraient réduits si passons les deux candidats ensemble.

D. Grange se demande si devons vraiment remplacer K. Borel, il part en voyage pour un an, mais il souhaitera peut-être réintégrer le conseil général à son retour ?

S. Guyot demande à N. Dunand de poser la question à K. Borel.

E. Jeanneret indique que J. Vermot qui bâtit vers Lermite serait certainement intéressé à rejoindre le conseil général.

P. Raval pense que la commission devrait également prendre contact avec T. Chateau afin de savoir s'il serait toujours intéressé. Il pense qu'en tant que président de la Société de jeunesse cela serait un plus.

D. Grange explique en quoi consistera le travail de cette commission. L'administration fournit

une liste que la commission analyse lors de sa première rencontre, afin d'en ressortir les personnes susceptibles de rejoindre le conseil. Ensuite il faudra se répartir les téléphones.

N. Dunand souhaiterait trouver une autre façon de faire et indique qu'en faisant partie du conseil général elle estime que son engagement est plutôt citoyen que politique.

P. Raval informe qu'au niveau du conseil communal l'engagement est aussi politique, il s'agit parfois, de rencontrer les membres du conseil d'Etat.

N. Dunand pense ne pas connaître assez de monde au village pour faire partie de cette commission.

M. Pfeiffer est nouvelle et ne se sent pas pour faire partie de cette commission.

A. Theurillat se demande quels arguments utiliser pour convaincre par téléphone et combien de temps faut-il consacrer pour un mandat de conseiller communal ?

P. Raval répond que le temps est difficile à estimer, tout dépend des dicastères à charge et des changements politiques imposés par l'Etat. Actuellement c'est un peu plus calme, il faut compter entre deux et trois conseils par mois.

N. Dunand explique avoir été déçue du peu de monde présent lors de l'assemblée communale et demande à A. Sauser son ressenti comme il y a assisté.

A. Sauser a également été surpris du manque de fréquentation et de plus une partie des personnes présentes ne sont venues pour se plaindre. Il pense qu'il faudrait peut-être changer le contenu du tout-ménage, afin que les citoyens se sentent d'avantage conviés.

S. Guyot indique que le sujet de l'assemblée communale a été abordé par la commission de développement, la date a été communiquée trop tardivement et de plus, elle a eu lieu durant les vacances.

P. Raval pense que la population ne s'est pas déplacée par peur d'être interpellée, pour un mandat communal.

D. Grange pense qu'il faut au moins cinq membres pour cette commission.

P. Raval indique qu'il participera à la 1^{ère} séance et rappelle que dès qu'un membre est trouvé il faut en informer immédiatement les autres.

J. Bonvallat Lörtscher se demande s'il y a une possibilité de salaire, elle pense que ça pourrait être une bonne motivation.

P. Raval répond que pour l'ensemble des conseillers communaux, un défraiement de CHF 10'000.00 par année est prévu au budget. Il indique également que parfois les employeurs mettent du temps à disposition pour les mandats politiques. Il pense que c'est un engagement qu'il ne faut pas prendre à la légère, il y a beaucoup de travail et l'accord de la famille est indispensable.

H. Savary Haldimann se demande si elle pourra répondre aux questions lors des téléphones ?

P. Raval informe que les conseillers communaux sont à disposition pour toutes questions ainsi que pour recevoir les personnes intéressées.

La commission est nommée

- Joëlle Bonvallat Lörtscher
- Nicole Dunand
- Honorine Savary Haldimann
- Aline Theurillat
- David Grange

Première rencontre est fixée au mardi 20 septembre à 20h au bureau communal.

4. Planning des dates des séances de constitution des commissions

S. Guyot souhaite prévoir la rencontre de la commission de l'énergie rapidement.

D. Hänni signale que tout ce qui a été fait jusqu'à présent au sein de cette commission n'a pas été communiqué au conseil communal, il souhaite d'abord informer le conseil communal avant cette rencontre.

Pour les séances de la commission de développement et d'urbanisme, E. Chateau organisera un doodle, avec des propositions de dates selon son planning de travail.

Les autres rencontres sont agendées

- **commission financière mercredi 16 novembre 2016 à 20h**
- **commission de l'énergie lundi 26 septembre 2016 à 20h**
- **commission de police du feu et salubrité publique jeudi 1^{er} septembre 2016 à 20h30**

Toutes les réunions auront lieu au bureau communal.

N. Dunand a préparé un petit guide pour la commission de développement qu'elle remettra à chaque membre.

S. Guyot enverra le bilan de législature au niveau de la commission de l'énergie.

P. Raval souhaite également planifier les prochaines séances du conseil général, A Sauser trouve qu'il serait bien d'avoir les dates à l'avance afin de mieux préparer les rencontres.

- **conseil général mardi 25 octobre 2016 à 20h**
- **conseil général jeudi 8 décembre 2016 à 20h (budget) avec petite agape**
- **conseil général jeudi 16 mars 2017 à 20h**
- **conseil général jeudi 18 mai 2017 à 20h (comptes)**

S. Guyot demande que le bureau transmette rapidement les dates fixées à K. Borel.

N. Dunand prendra contact avec T. Chateau pour savoir s'il souhaite toujours intégrer le conseil général.

5. Informations du conseil communal

D. Hänni informe qu'au niveau de la forêt, l'entreprise Jean-Denis Sauser est en train de réaliser les soins culturaux.

E. Chateau n'a pas d'information à communiquer.

P. Raval

- Temple 87
Les aménagements extérieurs sont terminés, la haie est à surveiller.
Les petits désagréments (odeurs) relatifs à la step sont résolus.
Concernant l'appartement de 5,5 pièces, la hotte était mal placée (à hauteur de tête) a été déplacée. Une prise téléphone supplémentaire a été installée en raison de la grandeur de l'appartement, la connexion était mauvaise.
Il reste encore deux garages à louer.
- CAD, la chaudière fonctionne bien, il tient à remercier J.-D. Sauser et M. Fahrni pour leurs engagements. J.-D. Sauser reçoit en cas de problème, les alarmes directement sur son portable. Le brûleur à mazout a été contrôlé (il ne l'avait pas été depuis plus de 10 ans) il fonctionne bien, le ramonage a été effectué.
- CAD Temple, les travaux sont en cours, tout suis son cours.
- Traversée du village, nous attendons des projets de l'Etat des études sont en cours, la récupération des eaux sera aussi définie.
- Réforme de la péréquation financière, le questionnaire de la réforme a été complété en collaboration avec le Locle et les autres communes du district. Nous perdrons environ CHF 50'000.00 avec le nouveau système. Attendons de voir la réaction de l'Etat.
- Implantation des postes de police, les communes du district sont favorables au maintien de deux postes de police pour les montagnes, soit à la Chaux-de-Fonds et au Locle, il s'agit encore de trouver les arguments pour la légitimité.
- Zone à bâtir Vers Lermite, l'entreprise Flexome travaille actuellement sur un projet qu'ils viendront présenter au conseil communal mardi 23 août 2016.

6. Divers

E. Jeanneret souhaite connaître la répartition des dicastères des conseillers communaux :

P. Raval, présidence

- surveillance générale, finances, police, protection civile, sécurité, salubrité publique, travaux publics, cimetièrre, entretien des bâtiments, Centre Jura – RUN – ACN, Stivab, commission du feu, salubrité publique

E. Chateau, vice-présidence, vice-secrétaire

- état-civil, affaires sociales, SMN, santé, traitement des déchets, suppléance sécurité, culture et sports, gestion de la halle, collègè, aménagement du territoire, urbanisme, protection de l'environnement, tourisme, association de développement, commission de développement, commission d'urbanisme, CRT,

D. Hänni, secrétaire

- Agriculture, forêts, drainage-marais, traitement des eaux, STEP, instruction publique, réseau d'eau SEVAB, énergie Groupe E, CES Le Locle, CES Vallée - Grippol

M. Boucard est étonné que le ramoneur n'ait pas alerté la commune pour la révision du brûleur à mazout, il pense que notre ramoneur est incapable. Il explique qu'il attend depuis très longtemps

l'homologation de sa cheminée et que malgré plusieurs rappels et dénonciation à l'ECAP rien ne bouge. Que pouvons-nous faire ?

P. Raval répond qu'effectivement l'entreprise de M. Banderet rencontre des problèmes et sera reprise par ses filles en Sàrl. M. Gognat qui est quand à lui tout a fait compétent restera employé de l'entreprise.

M. Boucard est très surpris par la vitesse des véhicules et motos qui empruntent la route vers Lermite, il pense qu'il faut absolument faire quelque chose afin de limiter la vitesse, car il y a beaucoup d'enfants aux abords de cette route.

N. Dunand pense que les parents des enfants du quartier devraient réagir d'eux-mêmes.

E. Jeanneret a travaillé dans le quartier et trouve que les parents sont peu présents.

N. Dunand propose d'installer un panneau.

P. Raval pense que nous pourrions informer les architectes des maisons en construction, afin qu'ils signalent aux entreprises qui travaillent sur les chantiers d'être prudentes.

M. Boucard trouve qu'il faut vraiment agir avant qu'un accident arrive en installant éventuellement un gendarme couché.

P. Raval signale que les parents doivent également faire attention à leurs enfants.

N. Dunand réunira les gens du quartier pour signaler le problème.

P. Raval informe que pour accueillir les nouveaux habitants une torrée sera organisée en collaboration avec l'ADCM dans notre nouvelle forêt le dimanche 16 octobre 2016.

P. Raval indique que l'ancien bureau d'architecte à Chante-Joux n'est toujours pas loué. Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec tourisme neuchâtelois, Olivier Heger et la commune. Il s'agirait également de faire une meilleure publicité.

N. Dunand constate que dans le règlement de commune, les compétences du conseil communal sont toujours à CHF 10'000.00 alors que la nouvelle loi sur les finances prévoit CHF 20'000.00

P. Raval répond que le règlement n'est pas à jour et que nous devons le revoir.

M. Pfeiffer demande si les bilans de législature se trouvent sur le site internet.

C.Simon-Vermot répond que oui.

S. Guyot demande que les répartitions des dicastères et des commissions figurent sur le site ainsi que le règlement des finances.

La présidente propose que tout le monde se tutoie et remercie chacun pour son engagement.

Il est 22h10.

L'administratrice :